

Fiche 1.3 : le tableau des AT/MP

? À quoi sert le tableau des accidents ?

Un tableau de recueil permet de recenser l'historique des informations liées aux :



Incidents



Accidents de travail avec ou sans arrêt maladie



Maladies professionnelles de l'entreprise



L'objectif du tableau d'accidents ?

Un outil d'analyse, qui permet de :



Identifier des causes communes aux accidents récurrents : profils des salariés, type de matériels utilisés, site à risques...



Cibler des mesures de prévention efficaces et prioritaires.

Un outil de suivi et de traçabilité dans le temps, qui permet de :



Créer des indicateurs internes de suivi de l'évolution de la situation, de l'exposition aux risques.



Établir des statistiques dans l'entreprise.

? Que dit la loi ?

Ce tableau n'est pas obligatoire car vous réalisez une DAT auprès de la CPAM. Mais Il vous permettra néanmoins d'alimenter vos plans d'actions du DUER.

? Que peut-on y mettre ?

Vous pouvez choisir des items, liées au questionnaire I.TA.MA.MI et au formulaire de la DAT :



Les caractéristiques des salariés (âge, ancienneté, contrat, ...)



Les conséquences de l'accident, (lésions, nombre jours d'arrêt, ...)



Les caractéristiques de son activité de travail (type d'activité, ...)



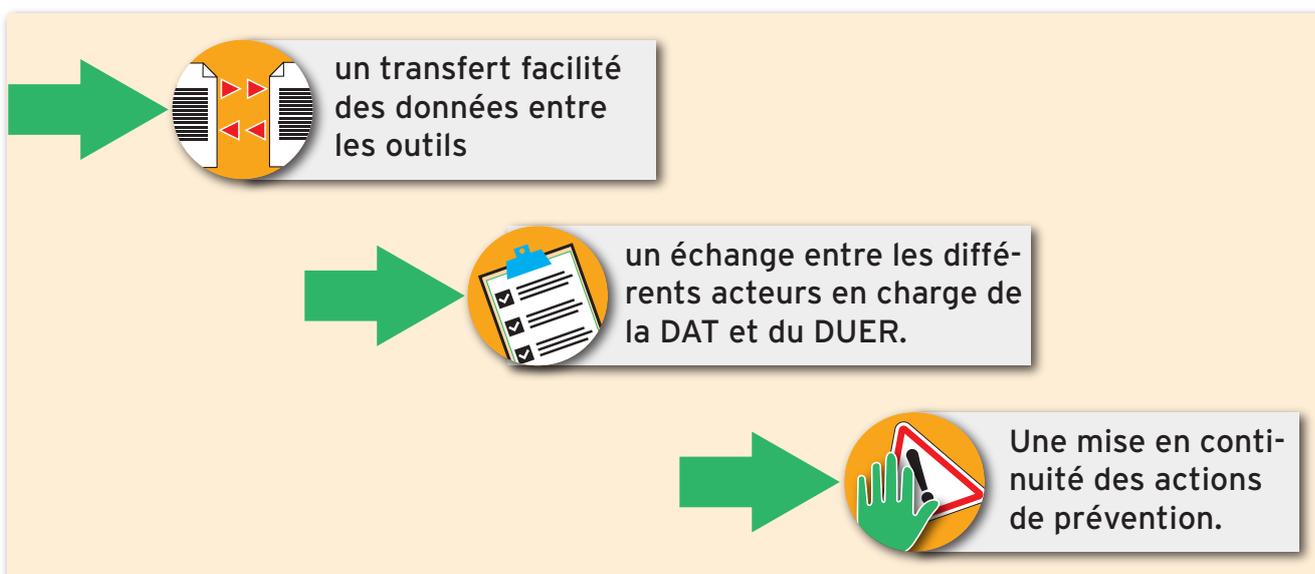
Les conditions de l'accident (lieu, heure...)



Fiche 1.3 : le tableau des AT/MP

Un outil complémentaire au DUER

Le tableau AT/MP est un outil complémentaire à la déclaration AT et au document unique (DUER). Il est important d'y conserver la même classification des risques, des unités de travail, etc., et ce afin de permettre :



Les presqu'accidents



Vous pouvez identifier les presqu'accidents en amenant les salariés à remonter les situations à risques dans leur travail quotidien.



Un support de communication peut être utilisé par le salarié, par exemple : l'envoi d'une photo du problème rencontrés par mail ou par le biais d'une application smartphone dédiée aux signalement des situations dangereuses.



Cela permet de prévenir en amont les accidents graves et les maladies professionnelles, ainsi que les dégâts matériels.



Conseil pratique : Utiliser le modèle de tableau de recueil des AT - AFT, y figurent des listes déroulantes dans les colonnes afin de faciliter le remplissage et l'extraction de données pour analyse ou transfert dans le DUER.

